



**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET, TENUE LE 16 DÉCEMBRE 2024 AU
284, BOULEVARD NILUS-LECLERC, L'ISLET**

Membres du conseil présents

M. Germain Pelletier, M. Jean-Edmond Caouette, M. Stéphane Poitras,
M. Serge Kirouac, M. Pascal Bernier, M. André Blanchet, M. Simon Beaudoin.

Membre du conseil absent

Aucun.

Tous formant quorum sous la présidence de M. Germain Pelletier, maire.
Mme Marie Joannisse, greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire.

BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19 h 01 avec le mot de bienvenue de M. Germain Pelletier.
Ce dernier mentionne que la séance est enregistrée.

AVIS DE CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

2. Constatation de l'avis de convocation

Tous les membres du conseil présents certifient avoir reçu un avis de
convocation pour la présente séance extraordinaire, conformément au Code
municipal du Québec (RLRQ c C-27.1, art. 153).

3. Adoption de l'ordre du jour – 16 décembre 2024

ATTENDU QUE des copies dudit ordre du jour sont disponibles pour
l'assemblée;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit ordre du
jour, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la
présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Simon Beaudoin et appuyé par
M. Stéphane Poitras, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil
présents :

313-12-2024 QUE la Municipalité de L'Islet adopte ledit ordre du jour.

ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU PTI 2025-2026-2027

4. Adoption du budget 2025

ATTENDU QUÉ la Municipalité de L'Islet doit adopter un budget pour le pro-
chain exercice et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y fi-
gurent, conformément au Code municipal du Québec (RLRQ c C-27.1, art. 954);

ATTENDU QU'un avis public a été diffusé aux fins du présent budget, conformé-
ment au Code municipal du Québec (RLRQ c C-27.1, art. 956);

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit budget et
qu'ils en ont pris connaissance;

ATTENDU QU'une présentation dudit budget est faite à l'assemblée et que des
copies seront disponibles sur le site Internet dès le lendemain et envoyées par
la poste dès que possible;



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Simon Beaudoin et appuyé par M. Jean-Edmond Caouette, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

314-12-2024 QUE la Municipalité de L'Islet adopte le budget 2025 suivant :

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2024	BUDGET 2025	ÉCART
TAXES SUR L'ENSEMBLE	4 674 882 \$	4 830 046 \$	3,3%
TAXES SERVICE DE LA DETTE	451 853 \$	532 728 \$	17,9%
TAXES SUR UNE AUTRE BASE	1 387 863 \$	1 491 660 \$	7,5%
TENANT LIEU DE TAXES	263 265 \$	215 556 \$	-18,1%
Santé et services sociaux	77 398 \$	61 174 \$	-21,0%
École primaire & secondaire	152 272 \$	120 354 \$	-21,0%
Immeubles Québec et Canada	5 922 \$	5 820 \$	-1,7%
Immeubles organismes	27 673 \$	28 208 \$	1,9%
SERVICES RENDUS	751 067 \$	909 557 \$	21,1%
Services rendus organismes municipaux	2 500 \$	2 500 \$	0,0%
Administration générale	5 000 \$	6 000 \$	20,0%
Sécurité publique	10 000 \$	10 000 \$	0,0%
Transport	14 552 \$	18 300 \$	25,8%
Hygiène du milieu	117 440 \$	206 407 \$	75,8%
Santé et bien-être	250 \$	250 \$	0,0%
Aménagement et urbanisme	3 600 \$	3 790 \$	5,3%
Loisirs & culture	597 725 \$	662 310 \$	10,8%
TRANSFERTS	789 060 \$	2 975 153 \$	277,1%
AUTRES REVENUS	274 100 \$	421 534 \$	53,8%
Imposition de droits	140 500 \$	360 034 \$	156,3%
Amendes & pénalités	4 000 \$	4 000 \$	0,0%
Intérêts divers	37 100 \$	40 000 \$	7,8%
Autres revenus	92 500 \$	17 500 \$	-81,1%
TOTAL REVENUS DE FONCTIONNEMENT	8 592 090 \$	11 376 234 \$	32,4%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2024	BUDGET 2025	ÉCART
ADMINISTRATION MUNICIPALE	1 064 265 \$	1 094 767 \$	2,9%
Conseil municipal	127 865 \$	129 620 \$	1,4%
Gestion & administration	519 619 \$	542 690 \$	4,4%
Évaluation municipale	106 361 \$	142 429 \$	33,9%
Autres administration	310 420 \$	280 028 \$	-9,8%
SÉCURITÉ CIVILE, POLICE & INCENDIE	713 680 \$	743 282 \$	4,1%
Service policier	435 291 \$	442 364 \$	1,6%
Service incendie	275 439 \$	298 698 \$	8,4%
Sécurité civile et autres	2 950 \$	2 220 \$	-24,7%
VOIRIE & TRANSPORT	1 756 963 \$	4 505 909 \$	156,5%
Voirie municipale	1 111 780 \$	3 851 883 \$	246,5%
Enlèvement de la neige	580 134 \$	588 700 \$	1,5%
Éclairage des rues	31 500 \$	35 000 \$	11,1%
Circulation & stationnement	16 049 \$	12 986 \$	-19,1%
Transport en commun	17 500 \$	17 340 \$	-0,9%
HYGIÈNE DU MILIEU	2 834 694 \$	3 088 886 \$	9,0%
Traitement de l'eau	872 017 \$	906 439 \$	3,9%
Réseaux de distribution de l'eau	442 972 \$	580 243 \$	31,0%
Traitement des eaux usées	452 731 \$	402 829 \$	-11,0%
Réseaux d'égout	19 618 \$	62 239 \$	217,3%
Collecte des déchets	416 801 \$	464 200 \$	11,4%
Collecte du recyclage	205 526 \$	82 772 \$	-59,7%



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Collecte des matières organiques	90 905 \$	103 305 \$	13,6%
Écocentre	319 259 \$	469 516 \$	47,1%
Autres hygiène du milieu	14 865 \$	17 343 \$	16,7%
SANTÉ & BIEN-ÊTRE	63 481 \$	72 913 \$	14,9%
Logement social	26 000 \$	26 000 \$	0,0%
Autres santé & bien-être	37 481 \$	46 913 \$	25,2%
AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT	458 697 \$	401 621 \$	-12,4%
Aménagement & urbanisme	305 183 \$	305 827 \$	0,2%
Promotion & développement	63 197 \$	63 001 \$	-0,3%
Rénovation urbaine	90 317 \$	32 793 \$	-63,7%
LOISIRS & CULTURE	1 512 015 \$	1 492 146 \$	-1,3%
Centres communautaires	151 462 \$	184 573 \$	21,9%
Patinoire	95 573 \$	98 174 \$	2,7%
Piscine & camping	363 459 \$	382 962 \$	5,4%
Parcs & camp jour	196 007 \$	214 255 \$	9,3%
Parcs - gestion et exploitation	98 632 \$	101 845 \$	3,3%
Autres loisirs	374 984 \$	404 209 \$	7,8%
Bibliothèques	63 372 \$	63 030 \$	-0,5%
Autres culturels	168 526 \$	43 098 \$	-74,4%
FRAIS DE FINANCEMENT	519 949 \$	559 170 \$	7,5%
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 923 744 \$	11 958 694 \$	34,0%
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	BUDGET 2024	BUDGET 2025	ÉCART
IMMOBILISATIONS	(1 414 385 \$)	(1 563 935 \$)	10,6%
Amortissement	(1 414 385 \$)	(1 563 935 \$)	10,6%
FINANCEMENT	794 343 \$	716 614 \$	-9,8%
AFFECTATIONS	288 388 \$	264 861 \$	-8,2%
EXCÉDENT (DÉFICIT)	- \$	- \$	0,00%
REVENUS D'INVESTISSEMENTS	BUDGET 2024	BUDGET 2025	ÉCART
Transferts	211 500 \$	65 000 \$	-69,3%
Autres revenus	50 000 \$	71 700 \$	43,4%
TOTAL REVENUS D'INVESTISSEMENTS	261 500 \$	136 700 \$	-47,7%
DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	BUDGET 2024	BUDGET 2025	ÉCART
Législation	0 \$	2 880 \$	-
Administration générale	6 610 \$	9 280 \$	40,4%
Sécurité publique	36 725 \$	888 785 \$	2320,1%
Transport	192 000 \$	11 286 \$	-94,1%
Hygiène du milieu	2 698 220 \$	332 440 \$	-87,7%
Santé & bien-être	20 000 \$	25 500 \$	27,5%
Aménagement & urbanisme	55 300 \$	64 765 \$	17,1%
Loisirs & culture	134 403 \$	352 699 \$	162,4%
Propriétés destinées à la revente	15 000 \$	0 \$	-100,0%
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	3 158 258 \$	1 687 635 \$	-46,6%
Financement des investissements	(2 400 000 \$)	(1 089 785 \$)	-54,6%
Activités de fonctionnement	(261 758 \$)	(112 790 \$)	-56,9%
Affectations	(235 000 \$)	(348 360 \$)	48,2%
EXCÉDENT (DÉFICIT)	- \$	- \$	

5. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet doit adopter un programme d'immobilisations pour le prochain exercice 2024 sur au moins 3 années, conformément au Code municipal du Québec (RLRQ c C-27.1, art. 953.1);



ATTENDU QU'un avis public a été diffusé aux fins du présent programme d'immobilisations, conformément au Code municipal du Québec (RLRQ c C-27.1, art. 956);

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit programme d'immobilisations et qu'ils en ont pris connaissance;

ATTENDU QU'une présentation dudit programme d'immobilisations est faite à l'assemblée et que des copies sont disponibles sur demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Serge Kirouac et appuyé par M. Jean-Edmond Caouette, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

315-12-2024 QUE la Municipalité de L'Islet adopte le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 tel que déposé.

PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES

6. Période de questions / réponses

Aucune question n'a été posée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

7. Levée de l'assemblée

La séance ferme à 19 h 13 avec la proposition de M. Pascal Bernier.

Marie Joannisse, greffière-trésorière

Germain Pelletier, maire